



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, le 18 Février 2011

SECTION des SATELLITES

La Poste Mobile, encore un coup téléphoné !



La Poste se lance dans la téléphonie mobile en créant une filiale « La Poste Mobile » détenue à 51% par La Poste et 49 % par SFR. Loin de vouloir recréer les PTT en revenant dans les télécommunications, La Poste met un pied de plus dans le tout commercial, avec pour objectif de rapporter 470 millions d'euros avec 2.3 millions de clients dans les cinq prochaines années.

Pour autant La Poste est avare dans ses informations sur ce projet, voici les quelques renseignements quelle a bien voulu lâcher, notamment lors de la CDSP du 17/01/2011.

Nous sommes dans le flou artistique en ce qui concerne les offres proposées aux clients. « Elles seront d'un bon rapport qualité/prix, compétitives, sans pour autant être « lowcost ». La transparence et la confiance sont primordiales pour la clientèle de La Poste ». Le président de La Poste, Jean Paul Bailly, a la volonté de ne pas « galvauder » la confiance des clients.

Des propos qui prennent tout leur sens quand on connaît les pratiques commerciales dans certains bureaux de poste (*refus de vente, vente forcée, etc...*) et quand on sait que différents opérateurs dont SFR ont été condamnés pour entente (*pas de concurrence afin de maintenir des prix élevés au détriment des consommateurs*). De plus il serait fort étonnant d'entendre le président de La Poste dire « nous avons pour ambition de plumer nos clients »...

MAIS OÙ EST PASSÉ GENIUS ?

Ca devait être un marché juteux, la Poste grâce à son réseau devait se positionner sur ce créneau porteur. Pendant un an on nous a bassiné à longueur d'ETC pour que nous en fassions à tout va. Et depuis ? Plus de nouvelles ! Le besoin social du service à la personne aurait-t-il disparu ? Nos décideurs infallibles se seraient-ils trompés ? En tout cas aucune explication n'a été fournie quant à l'abandon de ce super produit...

Cet exemple est caractéristique de la politique commerciale de La Poste, basée sur le court terme : un produit n'est mis en vente que s'il est jugé rentable immédiatement et pas nécessairement parce qu'il répond à un besoin.

C'est la même logique capitaliste qui s'applique à la gestion des effectifs, aux changements de RI, à la transformation des BP en boutiques ou à tout autre aspect de notre vie professionnelle.

Rentabiliser, optimiser pour vendre toujours plus à moindre coûts : voilà la seule règle que suivent nos dirigeants. Faire du fric et encore du fric afin d'attirer les futurs actionnaires de la société anonyme la Poste.

Aussi déroutant, aussi aberrant, aussi contradictoire que cela puisse nous sembler, tout ce que nos dirigeants mettent en place répond à cette seule logique.

Le lancement de La Poste Mobile est prévu pour le 23 Mai. Trois agents dans chaque bureau seront formés, mais c'est l'ensemble du personnel qui devra s'occuper de téléphonie. Car il faudra vendre mais aussi s'occuper d'une partie du SAV. Aucun emploi ne sera créé pour absorber cette nouvelle charge de travail. Bien au contraire, lorsque l'on voit les réorganisations prévues pour 2011 sur les 2 DTELP : jusqu'à 3 suppressions d'emplois par TERRAIN. Ce sera donc plus de travail avec encore moins d'emplois. Quand aux moyens techniques mis en œuvre, seuls quelques bureaux (28 sur Paris Nord) seront pourvus d'un poste de travail (genre ilot) supplémentaire (ne pas confondre PT supplémentaire et agent supplémentaire)... Pour les autres, il faudra faire avec les ilots déjà en place. Quand on sait qu'une souscription d'abonnement va prendre environ de 20 à 40 minutes, on imagine le temps qu'un ilot sera immobilisé au détriment des usagers venant pour des opérations postales. Il est aussi à noter qu'aucune reconnaissance financière n'est prévue, puisqu'il s'agit, pour la direction, d'un élément de l'offre de l'Enseigne...

Charge de travail supplémentaire, moyens techniques insuffisants, pression commerciale aggravée ; une nouvelle fois la Poste veut augmenter ses profits au détriment du personnel.

Ne pas L'SFR !

MOBILisons nous pour la faire reculer !!

L'arrivée de la Poste Mobile est une raison supplémentaire de réaffirmer haut et fort nos revendications en matière d'emplois, de salaires, de conditions de travail.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 29 MARS

BULLETIN D'ADHÉSION

**Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex**



Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____
Adresse (1) _____

Adresse Mail : _____
Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée (2) : _____

Poste Télécom Filiale Opérateur privé

Grade Reclassement _____ ou Grade Reclassification _____ Classe _____ Niveau _____

Fonction _____ Indice _____

Contractuel de droit public : Grade _____ Contractuel de droit privé : Grade _____ Classe _____ Niveau _____

N° de Sécurité Sociale : []

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : [] [] [] [] [] []
jour mois année

A _____, le _____ Signature :

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON

Je désire participer à un stage d'accueil OUI NON

Porter une croix si nécessaire

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile

Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste

Télécom

Catégorie :

- SG
- DAT
- Cial Gest
- Technique
- Cadres
- Retraités
- CFA/CFC/CPA
- DOM

